

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 55 (1993)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Actualités

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La sécurité incendie en Suisse

**AEAI.** Selon une étude effectuée par le World Fire Statistics Center, à Londres, sur un million d'habitants en Suisse, seules 4,4 personnes perdent chaque année la vie dans la fumée et les flammes. Aucun autre pays n'atteint un aussi bon résultat sur le plan de la sécurité à l'égard des incendies. L'Association des Etablissements cantonaux d'Assurance Incendie AEAI attribue ce résultat particulièrement satisfaisant à la qualité des prescriptions en matière de protection incendie, à leur application adéquate, ainsi qu'à la liaison étroite entre les autorités chargées de la protection contre l'incendie et les assurances incendie.

Avec 4,4 décès dus à l'incendie par an et par million d'habitants, la Suisse occupe une position de tête dans le monde. Selon une étude effectuée par le World Fire Statistics Center, à Londres, elle est suivie par les Pays-Bas avec 5,7 et l'Autriche avec 8,1 victimes par million d'habitants. Dans les pays scandinaves, les données sont toutes supérieures à 15. Quant aux Etats-Unis, ils sont en mauvaise posture en matière de sécurité incendie, car on y enregistre chaque année 26,3 victimes du feu par million d'habitants.

L'Association des Etablissements cantonaux d'Assurance Incendie AEAI, à Berne, élaboré à l'intention des cantons depuis plus de 50 ans des prescriptions modèles pour la protection contre l'incendie. De tout temps, la plus haute priorité a été attribuée à la sécurité des personnes. L'AEAI – qui fonctionne simultanément comme organe de coordination pour la protection incendie en Suisse – a pris connaissance avec satisfaction de ce bon résultat. Le système suisse traditionnel, qui implique une étroite collaboration entre les autorités de protection contre l'incendie et l'assurance incendie, continue à faire ses preuves. Les assurances immobilières de droit public investissent chaque année environ 25% des primes encaissées, soit 200 millions de francs, dans la prévention des sinistres.

Dans le cadre de l'intégration européenne de la Suisse, l'Association des Etablissements cantonaux d'As-

surance Incendie AEAI s'emploie à maintenir le haut niveau de sécurité qui caractérise la Suisse. L'AEAI appuie les efforts d'harmonisation européenne, ainsi que l'élimination des obstacles techniques au commerce. Néanmoins, les prescriptions en matière de protection incendie doivent continuer à assurer une grande sécurité contre le feu aux personnes et aux choses.

L'évolution satisfaisante de l'assurance incendie entraîne simultanément une prime d'assurance avantageuse.

Les assurances cantonales des bâtiments perçoivent aujourd'hui une prime moyenne de 61 centimes par mille francs de capital assuré. Dans ce cadre, les assureurs incendie officiels ne couvrent pas seulement le risque d'incendie immobilier, mais aussi les risques de dommages dus aux forces de la nature, qui sont nulle part au monde assurés de manière aussi étendue que dans notre pays.

## Trois raisons de se rendre à Grangeneuve

Trois manifestations intéressantes auront lieu le

**mercredi 3 février à l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve**

- |          |  |
|----------|--|
| 10.00 h. | Assemblée annuelle de l'Association des anciens élèves   |
| 11.00 h. | Assemblée annuelle de l'Association Fribourgeoise pour l'Équipement Technique de l'Agriculture AFETA |
| 12.00 h. | Repas en commun  |



**14.00 h. Séance d'information ASETA**

L'Association Suisse pour l'Équipement Technique de l'Agriculture présente deux exposés sur l'orientation de l'agriculture Suisse dans la nouvelle Europe et sous le signe du GATT

Orateurs et exposés

**M. Walter Meier**, Directeur de la station fédérale de recherches agronomiques de Tänikon FAT:

**Agriculture Suisse et conséquences pour le machinisme agricole**

**M. Jean-Louis Girardin**, Architecte à Yverdon

**Constructions agricoles simples et économiques**

- \* constructions à poteaux encastrés dans le sol
- \* normalisation et polyvalence des bâtiments
- \* possibilités de travail de l'exploitant